

SÉCURITÉ

Sécurité  
CHAINES

# GUIDE CHAÎNES DE PROLONGEMENT

pour vous faciliter l'acte de construire



## UTILISATION DES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

### 1. LES ATOUTS DES CHAÎNES DE PROLONGEMENT SPURGIN



#### Robuste

Ne craint pas l'abrasion contre les arêtes béton.



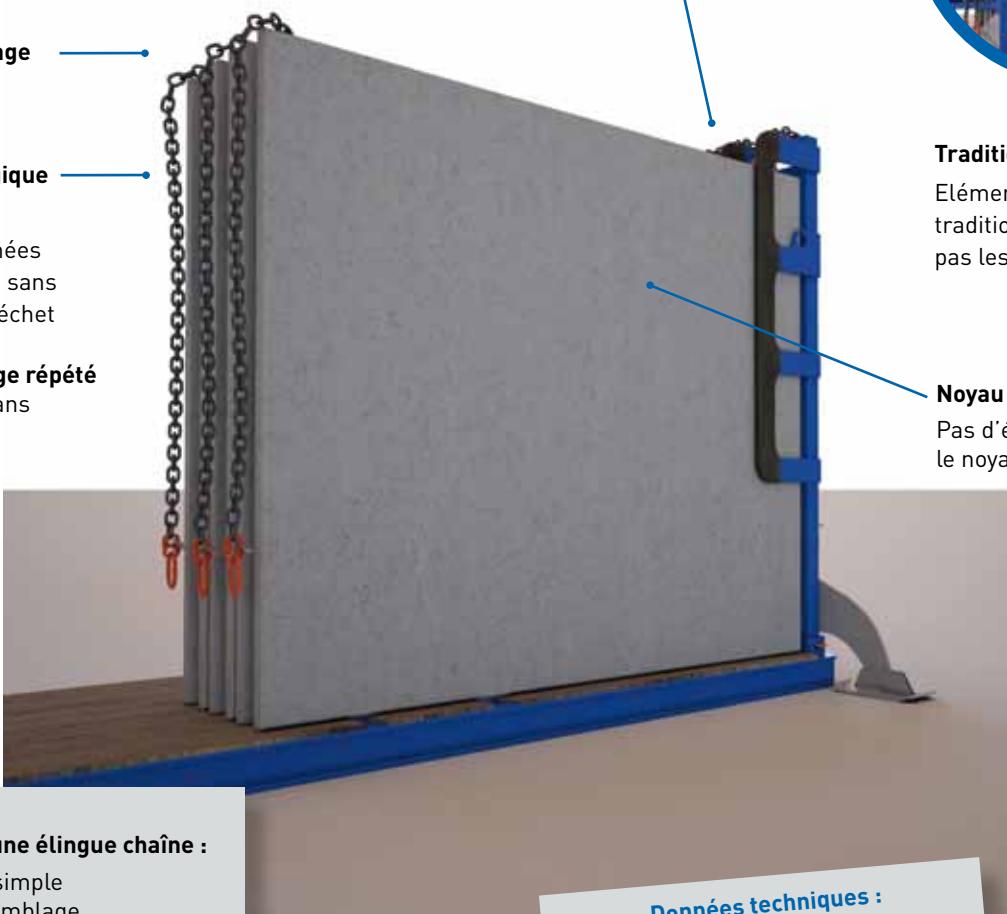
#### Sans risques induits

Retrait de la chaîne à la main, sans outil coupant



#### Traditionnel

Eléments de levage traditionnels, ne perturbant pas les utilisateurs



#### Composition d'une élingue chaîne :

- anneau ovale simple
- maillon d'assemblage
- chaîne grade 100
- crochet avec linguet de sécurité
- plaquette d'identification
- plaquette ou clip permettant l'identification de lot pour contrôle annuel.

#### Données techniques :

Elingues chaînes 1 brin  
CMU : 4 tonnes  
Grade : 100  
Longueur : 4 mètres

## 2. LEVAGE D'UN PRÉMUR AVEC LES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

Les chaînes de prolongement sont mises en place en usine sur les points de levage des Prémurs qui ne sont pas accessibles depuis le sol (hauteur > 1.70m).



## UTILISATION DES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

### 2. LEVAGE D'UN PRÉMUR AVEC LES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

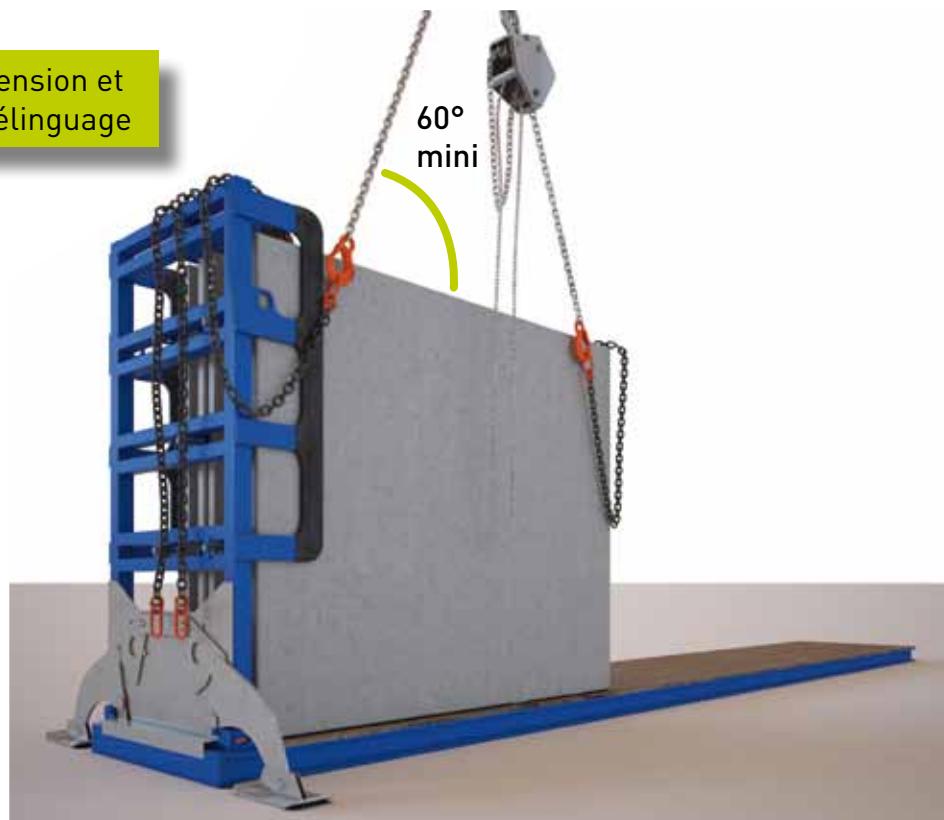
Accrocher successivement les anneaux des élingues chaînes

Respecter les principes de base de l'élinguage (équilibrage des charges, utilisation du palan, respect des angles de levage).

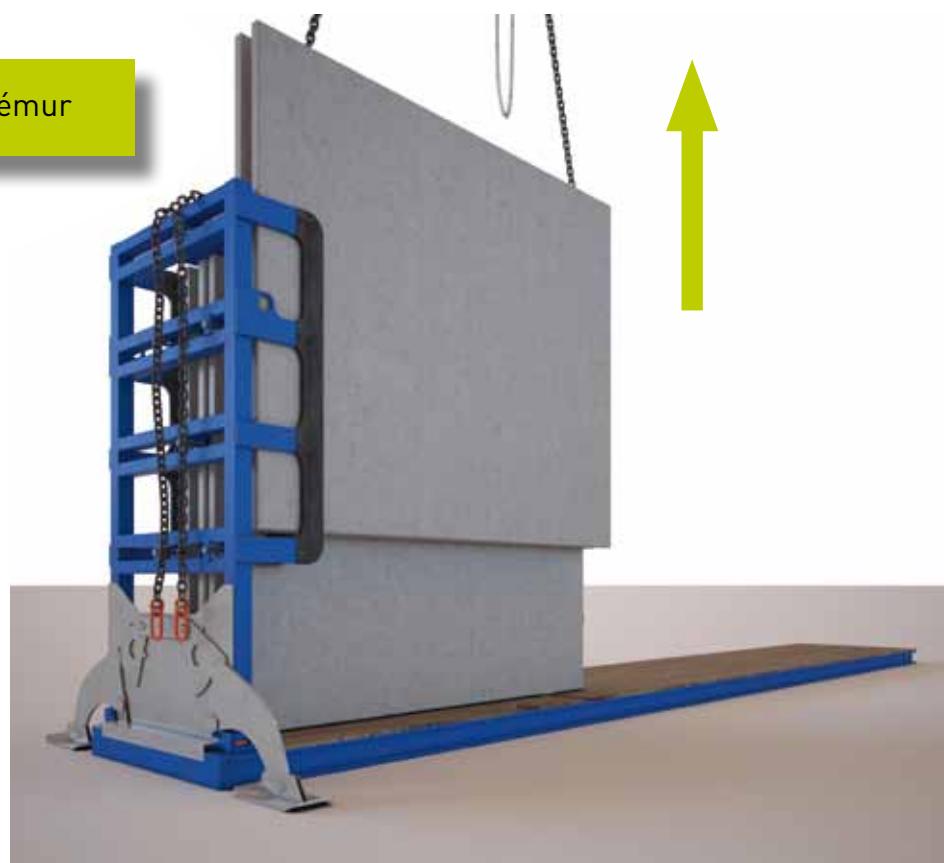


## 2. LEVAGE D'UN PRÉMUR AVEC LES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

Mettre en tension et contrôler l'élinguage



Lever le Prémur



## UTILISATION DES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

### 3. RESTITUTION DES CHAÎNES

Les chaînes de prolongement sont consignées.

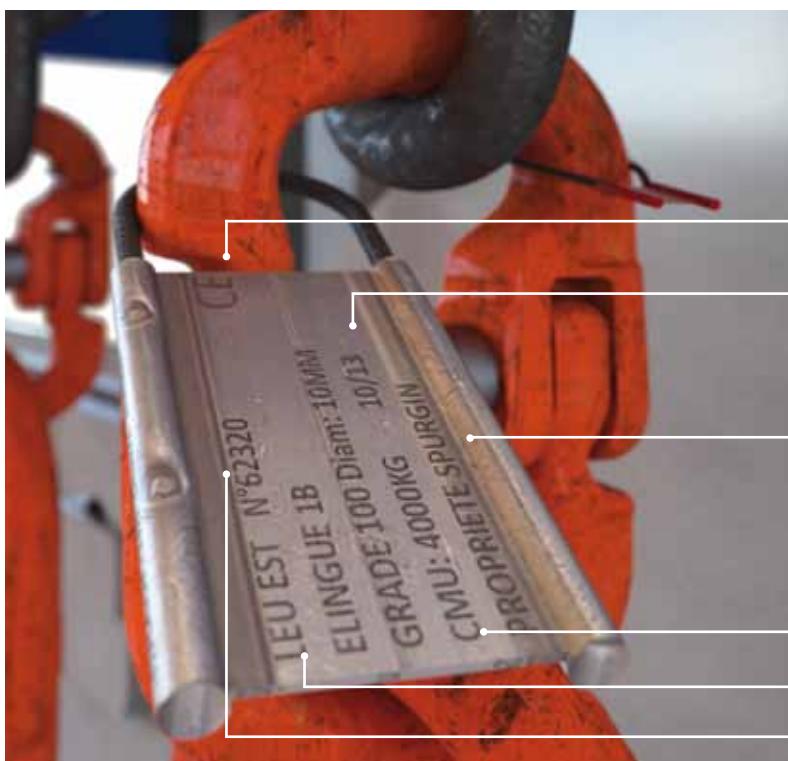
Afin qu'elles soient déconsignées, les chaînes doivent être accrochées à la potence du rack ou au montant du box et être retournées à l'usine.

Le nombre de chaînes retournées doit être renseigné sur le bon de retour du camion qui enlève les Box ou Rack.



## 4. GARANTIES, CONTRÔLES ET ENTRETIEN

- Chaînes grade 100
- Déclaration de conformité CE du fabricant
- Conformes à la directive "Machines" (directive 2006/42/CE)



Chaque élingue est équipée d'une plaque en aluminium gravée donnant accès aux informations suivantes :

Marquage CE

Date de fabrication

Propriétaire

CMU de l'élingue-chaîne

Fabricant de l'élingue-chaîne

N° d'identification de l'élingue-chaîne

Chaque chaîne à son retour de chantier est systématiquement contrôlée par un personnel habilité (pontier - élingueur), avant réintroduction dans le circuit d'utilisation :

- Contrôle visuel des anneaux, maillons, et crochet
- Essai de mobilité de la maille de tête et du mécanisme du crochet
- Contrôle de la présence et lisibilité de la plaque d'identification
- Dégraissage éventuel
- Mise en place de dégrippant éventuel sur le mécanisme du crochet

Les élingues jugées non conformes sont renvoyées chez le fabricant pour être réparées. Chaque changement ou démontage d'un élément de l'élingue chaîne entraîne un passage au banc d'essai pour valider la remise en service de l'élingue.

L'ensemble des élingues chaîne est contrôlé annuellement par une entreprise spécialisée, à la date anniversaire de mise en service de l'élingue.

**SPURGIN EST**  
ROUTE DE STRASBOURG - BP 20151 - 67603 SÉLESTAT CEDEX  
TÉL. : 03 88 58 88 30 - FAX : 03 88 82 83 97

**SPURGIN RHÔNES-ALPES**  
ALLÉE DES NOISETIERS - PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN - 01150 BLYES  
TÉL. : 04 74 46 47 47 - FAX : 04 74 46 47 48

**SPURGIN ÎLE-DE-FRANCE / OUEST**  
1 ALLEE DU PETIT COURTIN -Z.A. DU BOIS GUESLIN - 28630 MIGNIÈRES  
TÉL. : 02 37 26 26 70 - FAX : 02 37 31 43 58

[WWW.SPURGIN.FR](http://WWW.SPURGIN.FR)

# GUIDE D'UTILISATION